

Cotisations des membres Biel/Bienne Athletics

Conformément à l'article 4 des statuts, les cotisations suivantes sont applicables jusqu'à leur adaptation lors d'une assemblée générale de l'association.

Les cotisations annuelles sont valables dès le 1er octobre 2023 (année associative du 01.10. – 30.09.) et sont réparties comme suit :

Catégorie	Cotisation de membre	Cotisation de bénévole	Cotisation annuelle
U8/U10	250	100	350
U12	350	100	450
U14	400	200	600
U16	450	200	650
U18+/Actifs	500	200	700
Course	300-500*	200	500-700
Sport populaire	300	100	400
Passiv	50	0	50

* En fonction du nombre d'entra

Engagements bénévoles / rabais des bénévoles

Lors de compétitions ou de la prise en charge de tâches au sein du club, les athlètes ou leurs parents peuvent s'engager comme bénévoles, ce qui permet de réduire la cotisation annuelle. A cet effet, une liste des possibilités d'engagement en compétition et hors-compétition est publiée chaque année. Les cotisations de bénévole sont déduites des cotisations annuelles de l'année suivante. En cas de démission de l'association, les montants des éventuels engagements bénévoles effectués ne sont pas versés.

Rabais

Les titulaires de fonctions au sein de l'association sont des membres libres et ne paient pas de cotisation annuelle. Les membres de leur famille ne paient pas de cotisation d'aide, pour autant que le fonctionnaire soit membre du comité ou entraîneur avec au moins une intervention hebdomadaire.

Soutien financier

L'association aide les athlètes issus de familles ayant des difficultés financières à déposer des demandes auprès d'institutions (par exemple Chindernetz Kanton Bern, secours d'hiver, etc). Dans les cas de rigueur, le comité peut réduire ou annuler la cotisation de membre. Les engagements bénévoles doivent dans tous les cas être effectués, sans quoi la cotisation de bénévole sera facturée.

Divers

Les cotisations de membre et de bénévole s'entendent comme cotisation annuelle pour l'année associative en cours (01.10.-30.09). Les adhérents jusqu'au 30.06 paient la totalité de la cotisation annuelle. Après cette date, les nouveaux membres paient 50% de leur cotisation.

Bienne, 11.11.2023

Biel/Bienne Athletics



Gabi Schibler
Présidente



Sarah Staub
Secrétariat